

PRE, Bulle
di.
embre.

Mercredi le 23 Novembre
Jeudi le 24 Novembre

lement avantageuse.

ns et enfants 5 % de rabais
erines et Manteaux 10 % de rabais
15 % de rabais
25 % de rabais
enfants 5 % de rabais

15 % de rabais
10 % de rabais
et Blouses 15 à 25 % de rabais

15 à 25 % de rabais

ommes, Chapeaux d'hommes.
Lingerie, Tabliers, Ceintures.

bins du Louvre

ALLE Rue de la Promenade

E NOIX

rugineux Golliez

marque : 2 Palmiers
is 36 ans, contre les impuretés du
es, etc.

es, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

ACIE GOLLIEZ, Morat.

Fabrique Suisse
de machines à coudre, Lucerne



simples, solides, pratiques, bon marché.

Mach. Vibrantes.

Mach. Centrales.

Cousant en avant et en arrière.

MILAN 1906 : Médaille d'or.

Bruxelles 1910 : Diplôme d'honneur.

REPRÉSENTANT :

Jos Charrière, Bulle.

Avis aux laitiers.
On demande à acheter une partie
fromages maigres salés. Adresser les
offres à Louis Henchoz, négociant, à
Blonay.

Lunettes et Pince-nez.

Exécution des ordonnances
de MM. les Médecins-Oculistes.
Baromètres, Thermomètres,
Pèse-liqueurs,
Lampes électriques de poche.
Piles de rechange.

L. DELABAYS

OPTICIEN

BULLE

On engage

le suite une fille de 20 à 30 ans, forte et
robuste, pour travaux du ménage. Bon gage.
S'adresser à l'agence Haassenstein et Vo-
ler, Bulle.

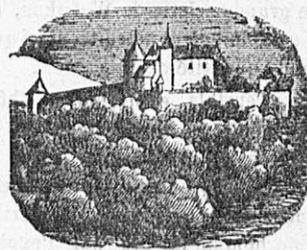
Changement de domicile.

Le soussigné informe son honorable clien-
tèle qu'il a transféré son atelier à la rue
de la Sionge, à l'atelier de Pythoud,
serrurier, vis-à-vis de l'ancienne
bûcherie.

Se recommande,
J. FIRMANN, maître-serrurier.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50

» . . . 6 mois » 2.50

Etranger . 1 an » 9.—

» . . . 6 mois » 5.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹² 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 9⁰⁰ 12¹⁰ 4⁸⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

BULLE, le 22 novembre 1910.

Au Grand Conseil de Fribourg.

Si certaines observations formulées au cours de la discussion sur le compte-rendu du Conseil d'Etat pour l'exercice 1909 et l'élaboration des divers budgets pour 1911 sont sincères, s'il ne s'agit pas d'une simple comédie pour tromper le public et faire croire à un semblant de contrôle dans notre ménage cantonal, nous pouvons prédire à leurs auteurs, à Messieurs les députés Jungo, Michel, Morard (Antoine), que l'Ami du Peuple et le Fribourgeois ne tarderont pas à les classer parmi ceux qu'ils taxent de « traîtres » au pays. C'est en effet leur manière, à ces plunitifs, de jeter l'anathème à quiconque ne pense pas comme eux, à ceux qui ne possèdent pas leur souplesse pour plier l'échine devant le maître, à leur prestesse pour faire une pifouette ou tourner leur veste, à ceux enfin qui ont le front de réclamer un peu de lumière dans les affaires du pays. Et pourtant quoi de plus légitime, de plus naturel que ces réflexions du député Jungo qui ne peut admettre la nécessité d'augmenter les impôts ainsi que le faisait entrevoir le Directeur des finances. C'est à d'autres moyens qu'il faut recourir pour assainir la situation financière du canton. Une réorganisation générale et une simplification de l'ensemble de l'administration s'impose. Le système des traitements fixes doit être substitué à celui des émoluments. La Banque de l'Etat, qui bénéficie de privilèges particuliers et auprès de laquelle l'Etat a d'ailleurs des comptes-courants, peut être chargée du service gratuit de la Caisse de l'Etat. L'emploi des chèques postaux permet la suppression des receveurs de districts.

Nos sept tribunaux d'arrondissement, composés chacun de 5 juges, devraient être remplacés par une seule Cour de justice formée par nos tribunaux et siégeant alternativement dans les divers districts. La disparition de nos 29 justices de paix, soit comme autorités judiciaires, soit comme autorités pupillaires, ne présenterait pas non plus le moindre inconvénient : dans la première de ces attributions, elles seraient aisément remplacées par nos présidents de tribunaux et, dans la seconde, par les conseils communaux,

les préfets et le Conseil d'Etat. On a aussi trop développé la bureaucratie par la création de départements de toutes sortes. La Commission d'économie publique devrait se donner la peine d'examiner toutes les notes payées par l'Etat ; c'est là, en effet, le meilleur moyen de voir les économies qui sont à réaliser. Ainsi un seul exemple indique l'exagération de certaines dépenses : les frais d'impression que fait l'Etat s'élèvent annuellement à 60,000 francs environ.

M. Jungo aurait pu continuer cette énumération pour démontrer à l'évidence que les deniers publics ne sont pas assez économisés. C'est ainsi qu'on devrait faire rentrer dans la caisse de l'Etat les émoluments de certains préposés qui se font chaque année une grasse prébende de 15 à 20,000 fr. ; que l'Etat ne perçoit que 4000 francs annuellement du fermage de la Feuille officielle qui en réalité vaut bien dix fois plus.

Et quoi de plus facile à supprimer que les fonctions de Receveur d'Etat ? Est-ce que la Banque de l'Etat, les bureaux de l'enregistrement et au besoin les préfectures ne pourraient pas se charger de la vente des estampilles de valeur, de l'encaissement des impôts dont la besogne la plus ingrate est faite par les communes et les banques, ces dernières n'étant nullement rétribuées pour ce genre de travail — des paiements pour le compte de l'Etat ? La seule suppression de ces sinécures donnerait à l'Etat, bon an, mal an, le joli denier de plus de cinquante mille francs.

Mais on se gardera bien de toucher à l'édifice du favoritisme ainsi échauffé ; il faut bien entretenir l'armée des fonctionnaires qui sont la force du régime. Et allez-y donc, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Il en sera de même pour nos finances. Pour l'avoir dit trop franchement, le parti radical est déclaré traître au pays. Quelques députés conservateurs commencent aujourd'hui à entonner le même refrain ; il n'y a que les aveugles qui ne veulent pas voir la triste réalité.

NOUVELLES SUISSES

Les inondés. — Le total des dons reçus par la Caisse fédérale en faveur des victimes des inondations atteint une somme de 2,100,427 fr.

Dans la deuxième liste (460,327 fr.) figurent de nouveau de très nombreuses colonies et sociétés suisses à l'étranger ; le comité de la fête fédérale à Berne, 29,000 francs (probablement pour la vente de la carte postale du jubilé) ; de l'Union suisse des fonctionnaires postaux, 11,862 fr. ; du comité de secours des Grisons (3^e envoi), 137,734 fr. ; du gouvernement de Berne, solde, 31,377 fr. ; du gouvernement du canton de Vaud, 87,121 fr. 50 ; du gouvernement de Glaris, 47,800 fr. ; de M. R. Rychner, ingénieur du contrôle fédéral, à Lausanne, 3050 fr. (vente d'un poème) ; de la Société de secours aux inondés, à New-York, 12,465 fr. ; du gouvernement d'Uri, 12,053 fr., etc., etc.

Le boni de l'exposition d'agriculture. — Les comptes de l'exposition suisse d'agriculture de Lausanne laisseront un boni important, dont le chiffre n'est pas encore exactement fixé, mais sur lequel le comité central a décidé de prélever d'ores et déjà 25,000 fr. au profit du fonds pour les tuberculeux et 25,000 fr. pour venir en aide aux familles nécessiteuses du vignoble vaudois.

Les assurances. — Le concordat suisse des caisses libres de secours en cas de maladie a tenu dimanche une assemblée extraordinaire de délégués. M. Heer, de Glaris, député au Conseil des Etats, a fait un exposé du projet d'assurances fédérales maladies et accidents. La réunion a voté une résolution qui sera adressée au Conseil des Etats et dans laquelle le concordat promet d'appuyer par tous les moyens l'assurance fédérale, en exprimant l'espoir que la discussion du projet pourra être terminée d'ici à la session de printemps.

Renchérissement des denrées. — Le Conseil communal de St-Gall s'est déclaré d'accord avec les démarches faites en vue de combattre le renchérissement des denrées alimentaires et notamment de la viande. Les autorités de la ville de St-Gall devront appuyer les propositions de l'Union des villes suisses. Les membres de l'Assemblée fédérale seront invités à prêter également leur attention à cette question.

Les nouveaux billets de banque. — On annonce comme prochaine la mise en circulation des nouveaux billets de la Banque nationale suisse, billets

dessinés, on le sait, par des artistes suisses, dont le papier a été fourni par des maisons suisses, mais dont l'impression a été faite à Londres.

Le dessin des billets de 50 fr. et de 100 fr., dû à F. Hodler, est achevé, le dessin des billets de 500 fr. et de 1000 fr. dû à M. Eugène Burnand, ne l'est pas encore : on ne veut pas mettre en circulation les uns sans les autres.

Les personnes qui ont vu les billets de Hodler sont partagées naturellement en deux camps, comme toutes les productions de cet artiste : les unes louent à peu près sans réserve ; les autres critiquent. Un des billets représente un bûcheron et symbolise le travail dans la montagne ; l'autre un faucheur, et symbolise l'agriculture suisse. Il paraît que le geste que fait ce faucheur n'a jamais été celui d'aucun faucheur. « Ce n'est pas comme ça qu'on fauche » diront les agriculteurs. D'autre part, les « gens d'esprit » vont répétant que ce n'est pas séant de représenter sur des billets de la Banque nationale, un homme « qui fait usage de faux... » ouf !

En attendant les chefs-d'œuvres de la circulation fiduciaire, un exemplaire du nouveau billet de la Banque de France — exemplaire avant la lettre — a été envoyé à Berne. On y retrouve, une fois de plus, l'art prestigieux du grand artiste suisse Florian qui a gravé sur bois ce billet, avec une maîtrise tout à fait surprenante. On est frappé par l'étonnant coloris que l'on a su donner à ce papier-monnaie.

Argovie. — Douce justice. — Revenant d'un bal, le 16 octobre dernier, un jeune ouvrier de fabrique, Fritz Dæbeli, 18 ans, domicilié à Fahrwangen, se prit de querelle avec un autre danseur du nom de Meier, au sujet d'une danseuse. Le jeune Dæbeli s'empara d'un pieu et en frappa si violemment son antagoniste que celui-ci tomba pour ne plus se relever ; Meier avait été assommé sur le coup. Dæbeli vient de comparaître devant les assises argoviennes. Tenant compte de son jeune âge et de sa bonne conduite jusqu'au drame, les juges ne l'ont condamné qu'à deux ans de détention !

Zurich. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le feu a éclaté dans

une grande scierie de Wetzikon, qui a été complètement détruite, ainsi qu'une grande quantité de bois.

— **Terrible explosion à l'hôpital des femmes.** — Nos lecteurs se souviendront peut-être d'un grave accident qui se produisit il y a quelques années au technicum de Winterthour, où un homme fut tué par l'explosion d'un récipient d'oxygène. Un accident semblable a fait une nouvelle victime à l'Hôpital des femmes (clinique gynécologique cantonale) de Zurich. Peu s'en est fallu qu'il y eût deux morts. Lundi après midi, l'infirmier Jæggi, marié et père de quatre enfants, était occupé, avec un étudiant en médecine, à vider dans un appareil spécial une bombe en fonte contenant de l'oxygène liquéfié. Que se passa-t-il alors ? L'enquête l'établira peut-être. Une explosion formidable fit soudain trembler l'édifice tout entier et jeta l'émoi dans de nombreuses salles de malades ainsi que dans les environs de la clinique. La première panique passée, on se précipita vers le laboratoire d'où était partie la détonation et l'on se trouva en présence d'un spectacle affreux. Non encore revenu de sa stupeur, l'étudiant contemplait sur le sol un corps presque sans tête. C'était celui du malheureux infirmier. La violence de l'explosion avait réduit la tête du pauvre homme en une bouillie informe ; le corps était déchiqueté. La mort dut être instantanée. Quant à l'étudiant, il n'avait, par un hasard miraculeux, que quelques contusions insignifiantes. Les dégâts matériels sont peu importants. La victime, un excellent employé, était âgée de quarante-trois ans.

Tessin. — **Condamnation d'un parricide.** — Alexandro Papis, de Chiasso, âgé de 43 ans, qui, en octobre 1909, avait tué à coups de couteau sa mère pour la voler, a été condamné à la réclusion perpétuelle.

Lucerne. — **Un cadavre dans une fosse d'aisance.** — En vidant la fosse d'aisance de la maison « Frohalphof » dans le bas du village de Kriens, les ouvriers occupés à cette besogne ont retiré de l'immonde liquide le cadavre d'un nouveau-né, une

fillette. Le premier moment de stupeur passé, ils firent part de leur découverte à la police. De l'enquête ouverte aussitôt, il ressort que le petit cadavre n'a pas séjourné longtemps en cet endroit. On croit être sur les traces de la mère criminelle.

Vaud. — **Chasse.** — Lundi, des chasseurs de Chavannes-des-Bois ont tué trois martres dans les bois de Comugny. Ces très beaux spécimens sont évalués 250 francs.

— **Le froid.** — On a noté dans la nuit de mardi à mercredi 22 degrés de froid au Brassus et 23 au Sentier. Le lac de Joux est en partie gelé. C'est la première fois depuis vingt ans qu'on observe un froid si vif en novembre dans la vallée de Joux.

— **Chute mortelle d'un couvreur.** — Mardi après midi, un ouvrier couvreur, qui travaillait sur un toit, avenue Riant-Mont, à Lausanne, est tombé d'une hauteur de quatre étages sur la chaussée. C'était un nommé Hauswirth, âgé de 35 ans, marié et père d'un enfant.

A L'ÉTRANGER

France. — **La victime du capitaine Meynier.** — M. Ogier, directeur du laboratoire de toxicologie, chargé de l'examen des viscères de la baronne d'Ambricourt, a trouvé dans ceux-ci une grande quantité de chloroforme.

La mère de la victime a déclaré au juge instructeur que sa fille était sur le point de toucher une somme de 12,000 francs. On pense que le capitaine Meynier a appris que la baronne était en possession de cette somme et aura voulu s'en emparer.

Autriche. — **Sur mer.** — La *Nouvelle Presse libre* dit que le programme naval de l'Autriche-Hongrie sera le suivant : quatre vaisseaux de ligne de 20 à 23 mille tonnes, trois croiseurs rapides, dix torpilleurs, douze torpilleurs de haute mer, six sous-marins. Ces constructions sont devisées à 310 millions de couronnes.

Angleterre. — **L'exécution de Crippen.** — A 6 heures du matin, un épais brouillard entourait la prison où était enfermé Crippen. Tous les pri-

sonniers sont restés enfermés dans leurs cellules, jusqu'à ce que l'exécution du condamné ait eu lieu. Ce dernier s'est levé dès que l'ordre lui en a été donné et s'est revêtu du complet qu'il portait le jour de son jugement. Le condamné avait l'air hagard et semblait avoir perdu son énergie. Un déjeuner composé de pain, de beurre et de lait a été apporté vers sept heures dans la cellule du condamné, mais ce repas est resté presque intact. Comme neuf heures sonnaient, l'exécuteur Ellis accompagné d'un aide est entré dans la cellule. Cette entrée constituait le seul avertissement donné au condamné que l'heure du châtiement était arrivée. Crippen s'est alors levé du lit où il était assis et s'est soumis sans résistance, quand on lui a lié les bras. Le cortège, composé d'un ecclésiastique en tête, s'est formé ensuite et s'est dirigé vers l'échafaud qui se trouvait à quelques pas seulement de la cellule. Le condamné semblait complètement exsangue. Les gardes l'escortèrent jusqu'à la potence et le portèrent vivement sur la trappe. L'exécuteur mit vivement le nœud coulant autour du cou du condamné et le bonnet sur la tête. Les derniers préparatifs ayant été accomplis, Ellis tira le verrou. Crippen, qui pesait 140 livres, est tombé d'une hauteur de sept pieds. La mort aurait été instantanée.

Après l'exécution du Dr Crippen, un communiqué a été affiché à la porte principale de la prison annonçant que Crippen avait subi la suprême peine prévue par la loi.

Une foule nombreuse se pressait pour la lire. Il n'y a eu aucune manifestation. La foule s'est dispersée rapidement.

Le sous-échevin a confirmé que Crippen n'a fait aucune déclaration avant sa mort.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

On annonce de Zurich le décès survenu dans cette ville de Mme Bebel, femme du leader socialiste allemand.

— A Dagmersellen (Lucerne), Nicolas Mafurt tombe dans une fosse d'aisance. On ne retire qu'un cadavre.

— Certainement, mon cher Frioul, dit-elle, étonnée de ce préambule.

— J'ai entendu dire que vous alliez prochainement marier votre petite Gilberte avec M. Renaud, l'avocat bien connu ?

— Ces enfants s'aiment. M. Renaud, sans être riche, ne recherche pas la fortune chez sa femme, sûr qu'il est de pouvoir, grâce à son talent, lui donner l'aisance.

— Gilberte vous était bien utile. C'était votre compagne indispensable. Lorsqu'elle sera mariée, elle ne pourra plus veiller sur vous comme elle le faisait auparavant. Avez-vous essayé de trouver autour de vous une jeune femme qui la remplacera, qui guidera vos pas, qui vous fera chaque jour votre lecture habituelle, enfin qui remplira de son mieux, avec adresse et dévouement, le temps si long que le marquis est obligé de consacrer à ses affaires et pendant lequel il ne peut vous entourer de soins et d'affection ?

— Vous songez à tout, mon cher docteur.

— Et vous ?

— J'avoue que je n'y avais pas encore pensé.

— Voulez-vous que je cherche quelqu'un ?

— Une automobile a écrasé entre Morschwyl et Goldach un homme d'environ 45 ans dont l'identité n'a pas été établie.

— Etranger —

Un cyclone a détruit la moitié de la ville de Broome (Australie). Le quartier des pêcheurs de perles a particulièrement souffert.

— D'après le « Berliner Tagblatt », une dépêche du Texas annonce que le président de la République mexicaine, M. Perlvio Diaz, a été assassiné par les révolutionnaires.

— Un cablogramme de Rio-de-Janeiro annonce que les équipages des navires mouillés dans le port se sont révoltés et bombardent la ville.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers.

Dimanche, 27 novembre 1910, à 8 heures, grande soirée familière dans les locaux du Cercle.

Les membres et amis du Cercle sont instamment priés d'y assister nombreux. *Le Comité.*

Au Cercle des Arts et Métiers.

— Les amis du Cercle apprendront avec plaisir que le comité a fixé au dimanche, 4 décembre, la traditionnelle soirée choucroute qui obtient chaque année plus de succès. Nous ne voulons pas déflorer le charmant programme organisé pour cette prochaine réunion toute familiale, mais nous savons que les organisateurs se sont ingéniés pour faire passer à l'assistance quelques heures délicieuses. Chacun sait du reste que les choses sérieuses ne forment pas toute la conversation ce soir-là ; l'humour y a bien ses droits. Qu'on se hâte donc de s'inscrire au local du Cercle.

L'Almanach de Chalamala.

— On nous écrit :
Je fus instruit, l'autre jour, par la *Liberté*, de l'apparition du célèbre almanach de Chalamala. J'étais en voyage et je regrettai que mes amis politiques se laissent aller à des intempérances de langage telles que le journal officieux les taxait d'ignobles. Cependant il fallait voir, et mon premier soin en passant à Romont fut de me procurer le célèbre pamphlet.

Quelle surprise ! Au lieu de l'ignoble almanach annoncé par la *Liberté*, j'ai dans les mains une petite brochure élégante, soignée avec goût tant au point de vue du texte que des illustrations. Rien de vulgaire et de banal ; tout est absolument correct, littéraire même. Et vous ne sauriez croire combien nous avons ri dans le train, de Romont à Bulle.

Il ne faut pas en vouloir à la presse gouvernementale de la colère aveugle

— Si vous me l'offrez ainsi, c'est que vous avez déjà trouvé, dit la marquise en souriant.

— Oui, j'ai trouvé... un bijou !...

— Oh ! oh ! vous en parlez avec un charme !

— Instruite et intelligente, douce et bien élevée... une perle !

— D'excellente famille ?

— Orpheline, pauvre et fille d'officier...

— Cela me plaît. Son nom ?

— Marie-Rose Velladier.

— Envoyez-la-moi.

— Quand ?

— Le plus tôt possible.

— Demain ?

— Soit.

Et en effet, le lendemain, Marie-Rose, bien tremblante et dissimulant son émotion sous un sourire, faisait son entrée dans la maison de Nogent.

La marquise lui avait tendu les mains : — On m'a dit beaucoup de bien de vous, mademoiselle. Je suis sûre que nous allons faire bon ménage ensemble.

Elle promena ses mains adroites et délicates sur la jeune fille, sur son visage, sur

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

26

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

— Marie, lui avait-il dit, je vais vous demander un sacrifice.

— Je l'accepte, mon Laurent, puisque ce sera sans doute l'occasion de vous donner une nouvelle preuve d'amour.

— Je vais faire en sorte que vous entriez dans ma famille. Ma mère, vous le savez, est aveugle. Ma sœur Gilberte se mariera bientôt : c'était elle qui guidait ma mère et celle-ci ne peut rester seule. Vous remplacerez Gilberte. Ma mère ne peut que vous aimer. Et comme elle est confiante, elle vous parlera de son plus jeune fils. Vous veillerez sur l'affection qu'elle conserve pour moi comme sur un trésor précieux, Marie. Je n'ai plus que votre amour et la tendresse de ma mère. Le reste, on me l'a repris.

— J'accepte, mon Laurent, et je vous re-

mercie d'avoir eu cette pensée et je suis fier de cette mission. J'aimerai votre mère. Je me ferai aimer d'elle et je vous jure, mon Laurent, que, quoi qu'il arrive, tant que je serai là, elle vous chérira toujours. Mais comment réussirez-vous dans votre projet ?

— J'irai trouver le docteur Frioul, médecin et ami de ma mère. Il m'aime comme un fils. Il me comprendra, me pardonnera, s'emploiera pour nous...

— Allez donc, Laurent. Moi, je suis prête. Et sur-le-champ, en effet, Laurent s'était rendu chez le médecin.

La marquise, en ces jours-là, avait été malade et obligée de prendre le lit. Le docteur Frioul était venu la voir. Bien qu'elle fût vigoureuse encore, il y avait des précautions à prendre. Il fallait être prudent.

Enfin, elle se rétablit. Le docteur annonça à Michel et à Gilberte que tout danger était passé.

Et il entra dans la chambre de la marquise pour lui faire ses adieux.

— Maintenant que vous voici bien portante, ma chère amie, dit-il, voulez-vous me permettre de me mêler un peu d'affaires qui ne me regardent pas.



LA GRUYÈRE



— Une automobile a écrasé entre Morschwyl et Goldach un homme d'environ 45 ans dont l'identité n'a pas été établie.

— Etranger —

Un cyclone a détruit la moitié de la ville de Broome (Australie). Le quartier des pêcheurs de perles a particulièrement souffert.

— D'après le « Berliner Tagblatt », une dépêche du Texas annonce que le président de la République mexicaine, M. Ferivio Diaz, a été assassiné par les révolutionnaires.

— Un cablogramme de Rio-de-Janeiro annonce que les équipages des navires mouillés dans le port se sont révoltés et bombardent la ville.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers.

Dimanche, 27 novembre 1910, à 8 heures, grande soirée familiale dans les locaux du Cercle.

Les membres et amis du Cercle sont instamment priés d'y assister nombreux.
Le Comité.

Au Cercle des Arts et Métiers.

— Les amis du Cercle apprendront avec plaisir que le comité a fixé au dimanche, 4 décembre, la traditionnelle soirée chouchoute qui obtient chaque année plus de succès. Nous ne voulons pas déflorer le charmant programme organisé pour cette prochaine réunion toute familiale, mais nous savons que les organisateurs se sont ingéniés pour faire passer à l'assistance quelques heures délicieuses. Chacun sait du reste que les choses sérieuses ne forment pas toute la conversation ce soir-là ; l'humour y a bien ses droits. Qu'on se hâte donc de s'inscrire au local du Cercle.

L'Almanach de Chalamala.

— On nous écrit :

Je fus instruit, l'autre jour, par la *Liberté*, de l'apparition du célèbre almanach de Chalamala. J'étais en voyage et je regrettais que mes amis politiques se laissent aller à des intempérances de langage telles que le journal officieux les taxait d'ignobles. Cependant il fallait voir, et mon premier soin en passant à Romont fut de me procurer le célèbre pamphlet.

Quelle surprise ! Au lieu de l'ignoble almanach annoncé par la *Liberté*, j'ai dans les mains une petite brochure élégante, soignée avec goût tant au point de vue du texte que des illustrations. Rien de vulgaire et de banal ; tout est absolument correct, littéraire même. Et vous ne sauriez croire combien nous avons ri dans le train, de Romont à Bulle.

Il ne faut pas en vouloir à la presse gouvernementale de la colère aveugle

— Si vous me l'offrez ainsi, c'est que vous avez déjà trouvé, dit la marquise en souriant.

— Oui, j'ai trouvé... un bijou !...

— Oh ! oh ! vous en parlez avec une chaleur !

— Instruite et intelligente, douce et bien élevée... une perle !

— D'excellente famille ?

— Orpheline, pauvre et fille d'officier...

— Cela me plaît. Son nom ?

— Marie-Rose Velladier.

— Envoyez-la-moi.

— Quand ?

— Le plus tôt possible.

— Demain ?

— Soit.

Et en effet, le lendemain, Marie-Rose, bien tremblante et dissimulant son émotion sous un sourire, faisait son entrée dans la maison de Nogent.

La marquise lui avait tendu les mains :

— On m'a dit beaucoup de bien de vous, mademoiselle. Je suis sûre que nous allons faire bon ménage ensemble.

Elle promena ses mains adroites et déliées sur la jeune fille, sur son visage, sur

Chronique agricole

Elevage du lapin.

Comment nourrir et engraisser les lapins.

Vers l'âge de six mois, le lapin a atteint sa taille normale ; c'est le moment de forcer son engraissement.

Pour obtenir de bons résultats, les repas doivent avoir lieu à des heures régulières, généralement au nombre de trois par jour, celui du soir devant être le plus copieux.

Il faut prendre quelques précautions pour la distribution des aliments.

Les aliments verts ne doivent pas être mouillés, car ils produisent la météorisation ou ballonnement du ventre, ainsi que des diarrhées. On doit éviter de donner aux lapins des aliments verts pendant un trop long temps, surtout si cette nourriture n'est pas variée. Un régime trop aqueux produit des maladies graves. Il faut donc introduire des substances sèches dans l'alimentation.

On peut distribuer aux lapins : des herbes provenant des sarclages des champs ou des jardins, tous les fourrages artificiels (légumineuses) qu'ils absorberont avec plaisir et profit ; un certain nombre de légumes (choux, feuilles de carottes, le céleri, les salades, le persil et combien d'autres que je passe) ; les racines, betteraves, carottes, rutabagas et raves.

Les lapins consomment les feuilles de presque tous les arbres et surtout celles de l'orme, du frêne, du saule, du tilleul, du tremble et du noisetier.

Tous les fourrages secs de prairies artificielles, ainsi que le foin et les pailles conviennent aux lapins ; ils apprécient énormément les tiges sèches de légumineuses, pois, vesces, haricots, fêverolles, etc.

Ils aiment particulièrement les graines, surtout l'avoine, l'orge et le maïs. Les poires les pommes, les coings, les glands, les faines et divers autres fruits.

Le son constitue une très bonne nourriture pour les lapins, ainsi que le pain.

Si les lapins consomment des aliments secs, il convient de leur donner de l'eau bien claire et bien propre pour leur boisson.

Enfin, n'oubliez pas que pour engraisser des lapins, ils faut qu'ils soient tranquilles dans un local très propre où règne une demi-obscurité et une douce température. La nourriture sèche, fourrages, grains, son, pain, est celle qui convient le mieux pour l'engraissement. On pourra distribuer, outre une petite quantité de

fourrages verts, des pommes de terre cuites et refroidies, puis écrasées sommairement et légèrement salées. On conseille aussi le riz cassé, cuit dans du petit lait ou simplement à l'eau. Enfin pour donner bon goût à la viande, on terminera avec quelques bonnes rations d'avoine.

L'engraissement dure habituellement de vingt-cinq à trente-cinq jours suivant les races et le régime. En suivant judicieusement les indications ci-dessus, on doit retirer de l'élevage du lapin un produit rémunérateur.

Georges BONNEFOY.

Tribune libre.

On nous écrit :

Un horaire défectueux.

L'horaire de cet hiver du chemin de fer Bulle Romont ne semble pas fait pour les habitants de la Gruyère, les voyageurs qui partent dans la direction de Fribourg-Berne ou qui en reviennent le soir en savent quelque chose.

Par le premier train partant de Bulle à 7 h. 12, on est forcé d'attendre une heure et demie à Romont sur un train convenable, si l'on ne veut pas utiliser un train de marchandises jusqu'à Fribourg qui fait ce trajet en 1 heure et demie (15 kilom. à l'heure).

Ce train partant à Bulle à 7 h. 12 du matin a été spécialement installé pour faire concurrence aux chemins de fer électriques qui sont obligés de faire partir leur premier train 10 minutes plus vite pour avoir la correspondance à Palézieux du train avec lequel le Bulle-Romont correspond à Romont par le train partant de Bulle à 7 h. 12.

Depuis les chemins de fer électriques, l'horaire du Bulle-Romont semble n'avoir été fait que pour établir la meilleure correspondance possible dans la direction de Lausanne au détriment de celle dans la direction de Fribourg-Berne, et l'Etat (de Fribourg) qui doit veiller aux intérêts de tout le monde, notamment aussi aux siens propres puisqu'il est fortement engagé dans les chemins de fer électriques de la Gruyère, n'a fait aucune démarche pour obvier à l'établissement de pareils horaires.

Les voyageurs venant de la direction de Berne sont aussi très mal desservis le soir. Pour arriver à 10 h. 40 à Bulle, il faut déjà partir à 3 h. de Bâle ou de Zurich, même à 10 h. 55 du matin de Porrentruy. En retardant le départ du dernier train de Romont pour Bulle de 55 minutes environ, les

voyageurs pourraient partir 3 h. plus tard de Bâle, Zurich, Berne, etc.

Si pour des questions administratives (service des employés, manœuvres, etc.) l'arrivée du dernier train à Bulle à 11 h. 50 n'était pas possible, bien que le premier train le matin ne parte qu'à 7 h. 12 au lieu de 5 h. 37 suivant les horaires précédents, on devrait au moins exiger de rétablir l'heure du départ à Berne, comme elle existait dans le temps pour le train qui part de cette gare à 7 h. 25 maintenant, et la fixer à 8 h. 10. Par ce moyen les voyageurs venant de Bienne, Lucerne, etc., avec arrivées à Berne à 7.50 et 8 h. pourraient continuer de suite et coucher chez eux en pays de Gruyère.

On est d'ailleurs à se demander pourquoi le train, partant de Berne à 7.25 du soir, est obligé de stationner 20 minutes en gare de Fribourg. En raccourcissant cet arrêt ainsi que celui à d'autres gares, on gagnerait assez de temps pour pouvoir retarder le départ de Berne avec même arrivée à Bulle, et en prenant à Berne les correspondances de Bienne, Langnau-Lucerne, etc.

Ce long arrêt à Fribourg est d'ailleurs très ennuyant pour les personnes qui n'ont pas l'habitude, ni les moyens de faire des dépenses au buffet.

Avec un peu de bonne volonté de la part des C. F. F. et du Bulle-Romont, on doit nécessairement arriver à de meilleures correspondances de et pour Bulle dans la direction de Fribourg-Berne et plus loin et il est à souhaiter que les prochains horaires seront révisés dans ce sens afin qu'ils ne donnent plus lieu à de si nombreuses plaintes comme c'est le cas avec celui de cet hiver.

Nous renvoyons à qui de droit l'étude de cette importante question pour le prochain horaire.

(Rédaction).

POMMES POMMES

1 wagon de très belles pommes de conserve, à fr. 30.— les 100 kg.

DONDERI, Bulle.

Vacherin, Mont-d'Or

par boîtes et au détail, chez DONDERI, Bulle.

A vendre

environ 12,000 pieds de foin et regain, 1^{re} qualité.

S'adresser à Dupâquier Joseph, secrétaire comm., à La Tour-de-Trême.

Jeune homme

de 22 ans cherche place comme aide, dans bureau ou magasin. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.



On offre

à vendre ou à louer, un bâtiment avec atelier pour charron ou menuisier. Installation avec force motrice. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle sous H1927B.

Location de domaine

Le Crédit Gruyérien, à Bulle, met en location pour 1911 son domaine de La Praz, à La Tour-de-Trême, anciennement propriété de M. Paul Castella, d'une contenance de 14 poses de bon terrain, dont 10 1/2 en un seul mas ; beau verger et jardin potager, eau intarissable. Grange et écuries en bon état ; appartement confortable au grand bâtiment d'habitation. Situation favorable pour commerce de bétail.

Adresser les offres par écrit au Crédit Gruyérien, à Bulle, jusqu'au 10 décembre 1910.

IMPRIMERIE Glasson Frères BULLE

Rue du Tir. Maison J. Seydoux fils.

ADMINISTRATION

de

"LA GRUYÈRE"

journal bi-hebdomadaire, spécialement dévoué aux intérêts de l'agriculture.

Supplément bimensuel gratuit

L'Echo Littéraire.

Vu nos agrandissements d'atelier et les derniers perfectionnements de notre outillage, nous nous chargeons de tous les

travaux typographiques

aux conditions les plus avantageuses.

RE, Bulle

A louer

A Bulle, 3 logements. S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique.

Mises publiques.

Les bois d'Alexandre Duding, à Riaz, exposeront à vendre, à la Maison de Ville, à Riaz, le lundi 28 novembre, dès 2 heures de l'après-midi, les meubles qu'ils possèdent riére dite commune, consistant en 1/4 de maison d'habitation, grange et écurie avec champ et pré de contenance d'environ 4 1/2 poses, appelés Battentin.

La vente aura lieu aux conditions qui seront lues avant les mises.

Pour les propriétaires : Ls MORARD, not.

Foin et regain

7,000 pieds à consommer sur place ; emplacement pour 35 têtes de bétail.

S'adresser à Maxime Haymoz, à Hauteville. 1811

On prendrait encore quelques

bons pensionnaires

au Café Fribourgeois, Bulle.

Mises de bois

Le lundi 28 novembre prochain, on vendra en mises publiques, dans la forêt cantonale du Châtelard : 200 m² de gros bois, 150 stères sapin et quelques tas de branches.

Rendez-vous des miseurs à 11 heures, la coupe à l'Obécuz. 1825

L'Inspecteur des forêts : F. LIECHTI.

Artisans gruyériens

BULLE

Dimanche 27 Novembre

Soirée familière

à l'Hôtel Moderne.

Dimanche 27 novembre

CASSÉE

l'Auberge du Lion-d'Or,

LA ROCHE

Bonne musique.

Invitation cordiale.

Verly, aubergiste.

On cherche

bonne à tout faire

chant parfaitement la cuisine, pour petite mille française dans la Suisse centrale. Age Fr. 40. — Bonnes références exigées. S'adresser, sous chiffre H 11,500 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne.

Carottes.

Carottes potagères, très belle qualité, 1 fr. 50 la grosse mesure, chez DONDERI, Bulle.

Carottes.

Carottes potagères, très belle qualité, 1 fr. 50 la grosse mesure, chez DONDERI, Bulle.

On demande pour Genève une apprentie ou rassujettie

tailleuse.

S'adresser à Mme Robert, boulevard Georges 10, Genève.

Nous délivrons des

Obligations

4 1/4 de notre établissement à 10 à 3 ans fixe, nominatives ou au porteur, avec

coupons semestriels,

nombre et formulaires à notre charge.

Banque populaire suisse

FRIBOURG

que lui cause l'Almanach de Chalamala. On comprend que des vérités aussi cinglantes, aussi vraies, aussi spirituellement présentées, aient le don de l'agacer. Mais il faut rassurer le public, car ce petit livre, si amusant, si intéressant est absolument convenable ; bien plus, il est charmant et les vérités qu'il sème, tout en faisant rire, produiront certainement de bons fruits.

Communiqué. — Afin d'éviter tout malentendu, la Chorale de Bulle et le Comité d'organisation de Chalamala déclarent être absolument étrangers à la publication de l'Almanach de Chalamala.

Réd. — Personne, à Bulle, n'a songé à mettre sur le compte de la Chorale la publication de l'Almanach de Chalamala et la déclaration ci-dessus nous paraît bien superflue. Ce n'est certainement pas pour répondre aux sottises injonctions du Fribourgeois que nos amis libéraux, qui forment la majorité de cette Société, ont bien voulu condescendre à confirmer cette assertion ; il nous revient, en effet, que c'est bien plutôt la demande de quelques sociétaires, conservateurs, placés sous l'autorité de patrons conservateurs et menacés de représailles et de renvoi, que cette déclaration a été donnée. Ce genre d'intimidation et ces procédés ne surprendront du reste personne. (Lire à ce sujet la page 86 de l'Almanach).

Pour les enfants. — La commission scolaire prévient le public, qu'elle a, comme par le passé, autorisé les élèves des écoles à glisser, patiner et luger en ville, excepté sur les trottoirs, où ces exercices sont sévèrement interdits.

Cela se pratique depuis de longues années, et il n'y a jamais eu d'accident à déplorer. Le danger n'est donc pas grand.

Les élèves ont reçu l'ordre d'être très polis à l'égard des passants. Certains endroits seront recouverts de sable, pour la sécurité du public.

Il n'y a aucun inconvénient à permettre aux enfants de prendre des ébats bien légitimes sous les yeux du public. (Communiqué).

Echappé belle. — Mercredi soir, trois enfants de Gruyères se lugeaient sur la route qui aboutit au passage à niveau près de la gare. Ce plaisir absorbait sans doute toute leur attention, puisqu'ils ne prirent pas

ses cheveux.

— J'aime à connaître mes amies, ne soyez point surprise, je suis aveugle et n'ai pas d'autre façon de regarder... Vous êtes jeune, et il me semble que vous êtes très jolie, mon enfant...

— Oh! madame...

— Et votre voix est si douce, si douce, que de l'entendre, cela fait plaisir au cœur. Je crois que je vous aimerais vite.

— Combien je suis touchée de votre accueil, madame... Moi, je vous aime déjà!

Et Marie-Rose regardait ardemment la marquise, puis contemplait, contre la muraille, le portrait de Françoise, où elle retrouvait les traits de son cher Laurent.

Tel fut le seul fait qui se passa dans la vie de nos personnages pendant les deux mois qui s'écoulèrent après le scandale du cercle.

Mais à partir de ce jour, les événements allaient se succéder avec une rapidité foudroyante.

Un matin, Michel reçut une lettre singulière, dont la lecture le rendit soucieux. Elle était d'un banquier de Paris, nommé Urbain Vernier, avec lequel le marquis de Soullaines entretenait des relations d'affaires et qui était son ami. (A suivre).

garde au train qui, débouchant des hauts talus qui bordent la voie, heurta le traineau, culbutant les trois imprudents qui le montaient. L'un d'eux roula sous le convoi ; il aurait infailliblement été mis en fâcheux état, sans la présence d'esprit du conducteur Gothuey, qui bloqua instantanément les freins, arrêtant net le train. Le rescapé s'en tire sans égratignure ; une fois remis de son émotion, il put rentrer à son domicile. Seul, le traineau a souffert de la rencontre.

Avec d'autres, nous nous demandons pourquoi ce passage très fréquenté n'est pas gardé par une barrière ?

Déraillement. — Hier matin, en gare d'Albeuve, le train à destination de Bulle a déraillé par suite de l'écartement des rails. Le train a subi une heure de retard.

Artisans gruyériens. — Cette société organise pour dimanche soir, 27 novembre, au Moderne, une soirée familière à laquelle ses membres sont cordialement invités.

Théâtre. — Dans la comédie qu'il a intitulée *Le Pain de St-Antoine* et qui vient d'être représentée pour la première fois par le Club littéraire et Chœur mixte de Broc, M. Auguste Schorderet a su tirer un heureux parti d'une ancienne coutume gruyérienne pour exalter l'attachement à notre pays et à ses traditions, la beauté de notre patrie, et mener en même temps à bon port une gracieuse et touchante idylle. L'auteur a, selon la recette classique, allié le plaisant au sévère, et son œuvre, parsemée de malicieuses réparties, relevée de belles invocations à la patrie alpestre, saupoudrée de sentimentalité et de mélancolie, tour à tour émeut et réjouit. Un dialogue alerte fait rondement cheminer les scènes. Quelques vers, orchestrés sur des mélodies du pays, rendent adroitement les sentiments des personnages principaux, et des figurants représentant la foule. Enfin les caractères apparaissent sur la scène dans une note de vérité qui donne bien l'image d'une tranche de vie de chez nous.

C'est au village de Vuippens, en 1810, que l'auteur a situé l'action de ses trois actes. Sur la place publique, on se prépare activement à fêter St-Antoine, le patron du village. Pour célébrer ce jour, on orne le village, on construit un arc de triomphe, on pare le portail de l'église. On consacre au saint patron des cierges superbes ; et, en son honneur, on bénit une miche bien dorée. Tout le village prend part au cortège du pain béni ; c'est une jeune fille qui porte la miche dorée, que l'on a faite en souvenir de la faim que St-Antoine endura si patiemment lorsque, ayant vendu tous ses biens, il se retira dans le désert.

Dans la fiction tirée de cette coutume par M. Schorderet, c'est Blaise, l'aubergiste, qui doit pétrir le pain destiné à la procession, et toute l'ambition de Blaise est de voir Mariette, sa fille, porter la miche en tête du cortège. Il semble, au début, que tout va marcher au gré de ses désirs. Malheureusement, après maintes péripéties assez drôlatiques, Mariette, à qui l'on découvre un amoureux, le soldat Colin, rentrant d'une campagne napoléonienne, est évincée, au grand courroux de son père, par Fanchon, une vertu de 40 ans bien faite pour servir de repoussoir à l'amour. Désespoir de Mariette, qui se lamente devant le conflit surgissant entre son père et son fiancé, scène de dispute entre ces deux derniers personnages, puis la fête elle-même, et enfin réconciliation générale, entraînant, sous les auspices du gouvernement paternel et bien-

veillant, les épousailles de Colin et de Mariette ; tout cela est mené avec enjouement et rondeur.

Ce qui à nos yeux, fait le meilleur de l'œuvre, c'est la glorification enthousiaste de notre pays et de ses beautés naturelles. Tel l'accent des soldats rentrant d'une longue campagne à l'étranger :

Salut Pays, salut montagne !
Que l'air est pur, que l'air est doux
Tout ton parfum nous accompagne,
Pays, tu te souviens de nous...

Ou bien encore, la foule qui évoque le charme prenant des jours de fête locale :

Quand la cloche de notre église
Retentit au joyeux matin,
Une ardeur charmante qui grise
Se répand partout au lointain !

La montagne aussi reçoit le tribut qui lui est dû par la voix de Colin le soldat, qui proteste ainsi de son amour pour elle :

La montagne, mon Dieu ! La montagne,
[je l'aime !
J'aime ses soirs dorés et ses joyeux matins !
Elle nous suit partout ; elle nous suivait
[même
Au milieu des combats dans les pays
[lointains.Nous entendions ses bruits, ses torrents,
[ses clochettes,
Et nous restions pensifs, rêvant à ses
[sommets ;
Et ses parfums exquis repassaient en nos
[têtes...
[jamais.Ah ! non ! qui la connaît ne l'oubliera

Venant après *Le Cervin se défend*, du même auteur, après *Chalamala*, de Thürler, *Le Pain de St-Antoine* concourt, avec d'autres œuvres encore, récemment révélées, à l'enrichissement de notre répertoire national. Cette comédie gruyérienne témoigne en outre de l'excellent parti que peut tirer, d'une légende ou d'une tradition locale, un auteur avisé comme l'est M. Schorderet, et elle montre à quels heureux développements patriotiques peut conduire une trame scénique adroitement tissée.

Le secret de St-Nicolas. — Chers petits, avez-vous craint que votre vieil ami ait quitté ce monde ? Rassurez-vous. Malgré son grand âge, il se porte à merveille. Du reste, il ne peut mourir que de chagrin quand il n'y aura plus d'enfants sages à rendre heureux. Mais cette heure n'est pas près de sonner, n'est-ce pas ? Si je m'adresse à vous, petits amis, c'est ce que je veux vous dire un secret sans éveiller l'attention de vos bonnes Mamans. Quand vous leur confiez vos petites commissions et vos désirs tant caressés, vous ajouterez : « Vous verrez St-Nicolas au Bazar Français, à Bulle. C'est là qu'il aime à s'approvisionner de tout ce qu'on peut rêver avant de commencer ses courses et ses visites. » — Voir le détail en 4^e page.

Préventif. Ma mère et moi, nous neons régulièrement des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites **Pastilles Gaba.** Elles nous ont constamment rendu les meilleurs services contre les catarrhes et la toux ; mais nous les prenons surtout comme préventif, dès que nous sentons la moindre irritation à la gorge. Nous n'en employons jamais d'autres. Mlle. M., Zurich.
1 fr. la boîte, dans les pharmacies.

La famille LUTHY-PFISTER, à Bulle, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper.

Accordéon
presque neuf à vendre d'occasion, chez Louis Pittet, maison Gillard, Bulle.

Commune d'Avry-dev.-Pont.

Vendredi 9 décembre prochain, dès 1 h. de l'après midi, le Conseil communal d'Avry-dev.-Pont, exposera en vente par voie de mises publiques environ 250 m² de bois préparé dans la forêt du Gibloux. Rendez-vous des miseurs au devant de la forêt.

Avry-dev.-Pont, le 21 novembre 1910.
Le Conseil communal.

On demande

pour Metz, (Alsace Lorraine), on parle français, un bon vacher, gros gage ; pour la Belgique, frontière Suisse, vacher, 60 fr., place assurée ; pour la France, vacher, bon gage. A placer, sommelière, fille de cuisine, de chambre et bonne à tout faire, gage 25 fr. Joindre 20 ct. pour réponse. Bureau de placement, Walther, Romont.

Vente de domaine.

Le soussigné offre à vendre de gré à gré son domaine situé à Marsens, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et 12 poses de terre de 1^{re} qualité. Prendre connaissance des conditions chez le propriétaire.
Dey Alexis, à Marsens.

Vente de bois

Lundi, 12 décembre prochain, la commune de Gruyères vendra en mises publiques 1500 billons provenant de sa forêt de Chésalles et descendus à la gîte des Troches, plus 15 tas de rondins et 60 tas de branches. Rendez-vous des miseurs, à 9 1/2 h., aux Scieries de Pringy. Gruyères, le 20 novembre 1910. L'Administration communale.

A vendre de la belle

choucroûte aux raves

à 17 cent. le kg. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Société de patinage.

Assemblée annuelle, mardi 29 novembre, à 8 1/2 h., à l'Hôtel de Ville de Bulle, salle N° 17. Tractanda statutaires. Si le quorum n'est pas atteint à 8 1/2 h., l'assemblée se tiendra à 9 1/2 h. et sera plénière. Le Comité.

SOUMISSION

pour le transport de quelques centaines de mètres cubes de bois depuis la BEROTA, à Epagny, à l'usine LEVRAT, à Bulle. Adresser les offres d'ici à dimanche soir 27 courant, à M. Guillet, major, à Bulle, ou M. Levrat Pierre, à La Tour.

Jeudi 1^{er} décembre

Vente d'outillage, dès 10 heures du matin, aux immeubles Gillard, rue de Vevey, Bulle, tel que : établis et outils de menuisier, harnais, chaînes, pelles, pioches, ferrements neufs et usagés, ainsi qu'un grand nombre d'objets trop longs à détailler.

Rhumatismes.

Faiblesse nerveuse.

Depuis 6 mois je souffre de ces maux et je désespérais me guérir. Après avoir pris les excellents remèdes que m'avait prescrit par correspondance l'Institut Médical et de Médecine naturelle de Niederrurnen, j'ai été entièrement guéri. Mme Hasler de Samstagern.

Signature légalisée. Le Greffier municipal H. Tanner. Richterswil, le 10 juin 1907.

Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederrurnen, (Suisse), H.-J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

On demande

une bonne fille de 20 à 25 ans, sachant cuire et aimant les enfants. Gage 20 à 25 fr. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

A LOUER

appartement de 3 chambres et dépendances chez M. Lucien Pasquier, Bulle.

BAZAR FRANÇAIS

BULLE près de l'Hôtel de Ville **BULLE**

Pour la **SAINT-NICOLAS**, grand assortiment de Jouets.

Articles pour cadeaux, Etrennes.

Poupées habillées	1.60 90 60 50 20	Soldats, fusils, pistolets, sabres.	Chemins de fer avec rails et sans rails.
Poupées laine	80 60 50	Boîtes d'outils	7.50 5.50 1.50 90 60 20
Poupées habillées incassables	8.50 à 2.20	Boîtes de construction	5.90 3.50 1.40 90 20
Poupées de gomme	90 80 60	Boîtes de couleurs, Boîtes d'animaux.	
Corps poupées en peau, têtes poupées incassables		Arches de Noé	1.70 90 60 20
Lits de poupées	3.50 2.50 1.20 60 20	Chevaux à balançoires.	
Services à café porcelaine	2.50 1.90 1.20 80 20	Chevaux en bois	3 80 2.50 1.90 1.20 80 60 40 20
Ménages fer-blanc	1.20 90 60 40 20	Vaches en bois	5.90 4.40 2.40 1.50 90 60 40 20
Services aluminium et nickel.		Anes, chèvres, moutons, ours.	
Potagers	8.50 5 50 3 50 1.90 90 60 20	Animaux divers en velours et en gomme.	
Boîtes de broderie, boîtes d'ameublements.		Voitures attelées	6.50 2 30 1.50 1.— 60
Fers à repasser, moulins à café.		Fcuries, bergeries, ménageries.	
Machines à coudre.		Magasins, charcuteries, chambres de bains.	
			Automobiles, torpilleurs, bateaux.
			Ballons, aéroplanes, lanternes magiques.
			Jeux de quilles
			1.90 1.— 90 80 60 20
			Jeux de patience
			1.90 1.30 90 80 60
			Jeux de lotos
			1.90 90 70 40 20
			Jeux de dominos
			1.90 1.20 70 20
			Jeux nouveaux, Jeux de sociétés.
			Trompettes, hochets
			80 70 50 40 20
			Tambours
			2.40 1.50 90 80 60 45
			Musiques à bouche
			1 30 70 40 30 20
			Accordéons, pianos, guitares.
			Tire-lire, boîtes d'école, livres d'images.

Poussettes de poupées, chars à ridelles, chars à table, brouettes.
Garnitures pour Arbres de Noël. Bougies.

Albums pour photographies.	Coffrets, cassettes.	Boîtes à gants.	Paniers fantaisies.
Albums pour cartes postales.	Nécessaires de voyage.	Boîtes à mouchoir.	Porte-journaux, porte-brosses.
Nécessaires à ouvrage.	Sacs de voyage.	Boîtes à bijoux.	Broches, sautoirs, colliers.
Nécessaires de toilette.	Sacs à main pour dames.	Corbeilles à ouvrage.	Encriers, papeteries.

Grand choix dans les articles pour cadeaux. Services à café porcelaine, services à thé porcelaine, services à liqueur, services de toilette, cuillères et fourchettes en écriin. Pots à biscuits, articles nickel, vases à fleurs, etc., etc.

Mercredi 30 novembre
Ouverture de la nouvelle boucherie
Robert DEILLON
Bâtiment de l'Hôtel de l'Écu.
Marchandise de choix.

Se recommande.
Téléphone.

Téléphone.

Le Café-Restaurant des ARCADES
A FRIBOURG

est desservi dès maintenant par les soussignés, qui s'efforceront de satisfaire l'ancienne clientèle et l'honorable public par un service soigné.
Vins Vaudois et Valaisans de première qualité. — Fondues.
Famille Léon GENOUD, employé aux C. F. F. retraité.

Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises, le **mardi 29 novembre** courant, à 10 heures du matin, à Bulle, sous la Promenade, une motocyclette, à Broc, ancienne maison Page, une machine à coudre neuve.

Bulle, 25 novembre 1910.

L'Office des Poursuites.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Cassée

à l'Auberge de la Cigogne
GUMEFENS

Invitation cordiale.

Le tenancier : Léon RIME.

Dimanche 27 novembre

Cassée

à l'Auberge de la Croix-Verte
ECHARLENS

Invitation cordiale.

P. D.

Judi 8 décembre

Cassée

à l'Hôtel du Reposoir, à Sâles.

Bonne musique.

Invitation cordiale.

1862

CHARRIÈRE, propriétaire.

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises, au domicile de Mme Gremion Philomène, au Liderey, à Charmey, le **lundi 28 novembre** courant, dès 2 h. de l'après-midi, une commode bois dur et un canapé sapin.

Bulle, 25 novembre 1910.

L'Office des poursuites.

Pour la France

On demande, vacher 50-55 fr.; aide-vacher et placier, allemand, sachant traire, 20-27 ans, gage 25-40 fr. Joindre timbre de 20 ct. pour réponse. S'adresser Bureau de Placement Walther, Romont.

Perroud & Genoud
2, Rue de Lausanne, Fribourg.

Assurance de toute nature.

Renseignements commerciaux.

Vente et achats d'immeubles.

Gérances et locations.

On offre à vendre.

Plusieurs : ateliers, boucheries, boulangeries, cafés, fonds de commerce, forges, Hôtels, magasins de tous genres, maisons en ville et à la campagne, moulins, scieries, terrains à bâtir en ville et ailleurs, vignes. En outre une distillerie et une grande quantité de domaines de toutes contenance.

On demande à acheter

des boucheries, boulangeries, cafés, domaines, fonds de commerce, forges, magasin, maison en ville et quelques villas à la campagne, de grands bâtiments pour pensionnats, des pâturages dans la région du Lac-Noir, des scieries et des terrains à bâtir.

On demande à louer

des boulangeries, magasins, cafés, et domaines de toutes contenance.

N. B. — Le Bureau est représenté à Bulle, chaque jeudi, au café de l'Hôtel de Ville et à Romont, chaque mardi, au café de la Tête Noire.

Dimanche 11 décembre

à 8 heures

dans la grande salle

de l'Hôtel MODERNE

Soirée familière

suivie d'une opérette comique :

Le mariage aux lanternes

(Scène normande)

organisée par la Stella, Société de demoiselles de Bulle.

Une partie de la recette sera affectée à une bonne œuvre.

Mises de bois.

Samedi 3 décembre prochain, la Commune de Villarvolard vendra en mises publiques environ cinq cents (500) mètres cubes de beau bois préparé dans ses forêts de Verchaux et des Larrets.

Le cubage des billons est fait par M. l'Inspecteur-forestier.

Rendez-vous des miseurs à 1 1/2 h. précise de l'après-midi, au chalet de Mottaux.

Villarvolard, le 23 novembre.

1864

Par ordre : Le Secrétaire.

Dimanche 27 novembre

Cassée

au Café de l'Union, Broc.

Invitation cordiale.

Le tenancier

SUDAN.

Mises de bois.

Le samedi 3 décembre 1910, les communes de Botterens-Villarbeney vendront en mises publiques de 150 à 200 m² de beau bois consistant en billes, billons, carrens et moules.

Rendez-vous des miseurs, à 9 h. du matin, à l'Hôtel du Chamols, à Botterens.

1868

Par ordre : Le Secrétaire.

A vendre

9 à 10 mille pieds foin et regain à consommer sur place. Place pour 20 têtes de bétail.

S'adresser à Pierre Buchs, à Pont-la-Ville.

1866